

Sorgues

Sécurisation de l'alimentation en eau pour Rhône-Ventoux



Le groupe Suez a lancé la construction d'une nouvelle unité de pompage d'eau potable. Implantée sur le site de la Jouve à Sorgues, ce nouvel équipement de 5,7 M€ HT devrait permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable 24h/24 des 180 000 habitants des 35 communes du Syndicat Rhône-Ventoux. Principale ressource du Syndicat, la Jouve approvisionne quotidiennement en eau potable 80% du territoire du Syndicat, soit 155 000 habitants. Construite au début des années 50, l'unité de pompage actuelle est cependant devenue obsolète et ne permet pas de répondre aux besoins à venir des habitants du territoire. Dès lors, Rhône-Ventoux a donc confié à Suez la construction d'une nouvelle unité de pompage.

■ **47 650 m³/jour supplémentaires**

« La construction de cette nouvelle usine de pompage fait partie des engagements pris dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public d'eau potable signé avec le Syndicat Rhône Ventoux en 2013, explique Hervé Madiec, directeur

de Suez pour son activité eau en Provence. Un de nos engagements est de pérenniser les ressources en diminuant les prélèvements et de fiabiliser l'alimentation par la construction de cette nouvelle usine de pompage. »

La nouvelle unité de pompage disposera d'une capacité de production de 47 650 m³/jour, qui devrait permettre de faire face au développement démographique des communes du Syndicat. L'équipement sera protégé contre les risques de crues et les risques industriels. Il affichera également une consommation énergétique plus économe. Enfin, cette installation sera conçue pour permettre également des interconnexions de réseaux avec des territoires voisins.

■ **Comment ça marche ?**

L'ensemble du captage du site exploite les ressources en eau de la Jouve. Elles se présentent sous la forme de puits implantés dans la nappe du Rhône et sont regroupés en trois champs captants. Un champ situé sur la rive gauche du Rhône et deux sur la rive droite (captage de la Motte et de la Barthelasse).

Pour le traitement, l'unité de démanganisation traite les eaux provenant du champ de la Motte. Ces eaux contiennent une teneur élevée en manganèse dissous nécessitant un traitement biologique par oxydation. Cette unité est composée de 6 filtres biologiques d'une capacité totale de 1 200 m³/heure. Pour sa part, l'unité de filtration par charbon actif traite les eaux provenant des champs captant rive gauche et rive droite Barthelasse. La filtration par charbon actif permet d'éliminer les pesticides et autres résidus, comme la turbidité ou certaines bactéries. L'unité affiche une capacité totale de 2 300 m³/heure.

Concernant la production, la nouvelle unité de pompage est conçue sur trois niveaux techniques : le pompage, l'alimentation électrique et la salle de contrôle. L'eau potable est ensuite stockée au réservoir de la Montagne à Sorgues et au réservoir de la Gardy à Carpentras. Ces réservoirs ont une capacité respective de 10 000 m³ et de 12 000 m³. La nouvelle unité de pompage permettra d'alimenter un troisième réservoir : le réservoir de la Chapelle à Vedène d'une capacité de 5 000 m³.



20 mois de travaux

Le chantier de la nouvelle unité de pompage, baptisée Hélien Adam, du nom de l'ancien président du Syndicat Rhône-Ventoux, devrait durer 20 mois environ. Plus de 1 200 m³ de béton, 90 tonnes d'acier, 300 m² de bardages et terrasses en bois, 2 000 mètres linéaires de ventelles en lames de bois et 3 000 m³ de terrassement seront nécessaires à la réalisation de ce projet.

Gigondas

■ **La Cove soutient le commerce de proximité**

La Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) va apporter une aide financière de 52 412€ au profit de la commune de Gigondas. Cette participation, qui s'inscrit dans le cadre du fonds de concours 2016 de l'intercommunalité, vise à soutenir un projet de création d'un commerce de proximité comprenant un bar et un restaurant. L'ensemble représentant un budget total de 135 000€.

Luberon

■ **Jardiner sans pesticides**

Après Apt, c'est à Pertuis et Cheval-Blanc que le Parc naturel régional du Luberon propose des ateliers pratiques de jardinage sans pesticides. Organisés en partenariat avec la marque de produit pour le jardinage raisonné Naturen, ces ateliers gratuits s'inscrivent dans le cadre de l'interdiction prochaine de vente des produits phytosanitaires chimiques.

Mercredi 23 novembre. 9h30 à 12h. Salle du Serti de Barba. Boulevard Jules Ferry, Pertuis. Samedi 26 novembre. 9h30 à 12h. Salle de la Forge. Quartier de l'Eglise, Cheval-Blanc. Inscription obligatoire. 04 90 04 42 00

Aubignan

■ **Logements sociaux avec Grand delta habitat**

La Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) va subventionner trois programmes de production de logements locatifs sociaux à Aubignan. Il s'agit des résidences « Barillons », « Lou Mas Sant Danis » et du « Hameau Saint Pierre 2 ». Des programmes menés par le bailleur social Grand delta habitat. La résidence des Barillons prévoit la construction de 8 logements individuels (7 T4 et 1 T5) situés hors du centre ancien d'Aubignan, chemin des Barillons. Le coût estimatif global du projet s'élève à 1,42M€. Pour sa part, la résidence Lou Mas Sant Danis comprendra 4 (4 T3) logements pour un coût total de 602 437€. Enfin, le projet de Hameau Saint Pierre prévoit la réalisation de 22 logements individuels (10 T3, 10 T4 et 2 T5). Deux logements seront adaptés aux personnes à mobilité réduite selon les critères du cahier des charges de l'association Handitrot. Coût de l'opération : 3,60M€. Ces trois opérations répondront aux normes BBC (Bâtiment basse consommation) de la RT (Réglementation thermique) 2012. Des projets qui seront respectivement subventionnés par la Cove à hauteur de 11 000€, 5 000€ et 33 250€.

Orange

■ **Ça avance pour le collège Giono**

Le Conseil départemental de Vaucluse vient d'achever la première tranche des travaux du collège Jean-Giono à Orange. Elle concerne la demi-pension, les locaux de maintenance et quatre logements de fonction. Cette première tranche a mobilisé près d'une vingtaine d'entreprises, pour un montant de travaux et d'équipement mobilier de 4,19 M€ HT. Ce chantier s'inscrit dans le cadre de la reconstruction de l'établissement de la cité des princes. Une opération qui représente un investissement de près de 20M€. Elle comprend la réhabilitation du bâtiment de l'externat et la construction des salles et ateliers Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté), de la restauration, des logements de fonction, du plateau sportif et du parking. Les travaux vont se poursuivre afin que l'établissement ouvre ses portes à la rentrée 2017. La réalisation des espaces sportifs sera finalisée, elle, à la Toussaint 2017. Cette reconstruction, imaginée par l'agence d'architecture avignonnaise Casulo, amènera la capacité du collège à 750 élèves avec une section Segpa regroupant 96 élèves.

Carpentras

■ **Rénovation de la piste d'athlétisme Pierre de Coubertin**

La commune de Carpentras vient de lancer la réfection de la piste d'athlétisme du complexe sportif Pierre-de-Coubertin. Cet équipement, construit en même temps que le complexe sportif, dans le milieu des années 70, n'avait pas été rénové depuis 15 ans. Le revêtement est aujourd'hui usé et par endroit fissuré. Les travaux vont notamment permettre la pose d'un revêtement synthétique perméable mono-couche. Par ailleurs, les pistes d'élan de saut en longueur et en hauteur, de saut à la perche, l'aire de lancement ainsi que la fosse vont être refaites à neuf. Une rampe d'accessibilité en béton pour les personnes à mobilité réduite va aussi être aménagée pour les vestiaires athlétisme. Afin de garantir la pérennité et la bonne utilisation de cette installation sportive, l'accès sera dorénavant contrôlé grâce à la mise en place d'un portillon avec ouverture par badge afin d'éviter la dégradation de la piste (animaux en liberté, vélos, port de chaussures inadéquates, ...). A l'issue du chantier, seuls les groupements de personnes seront autorisés à accéder à la piste, tels que les associations, les établissements scolaires ou des manifestations sportives ponctuelles, après réservation auprès du service des sports. Au total, plus de 5 000 m² du complexe sont concernés par cette opération qui doit s'achever en décembre prochain. L'ensemble représente un investissement de 245 000 €, dont 40 % sont subventionnés par la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) et 11% par le Conseil régional.